

ÉDITORIAL

Ce numéro est, à plus d'un titre, inhabituel : vous y verrez plusieurs articles consacrés aux études d'impact autour des sites nucléaires et tout particulièrement un article de Dominique Laurier consacré aux leucémies chez les moins de 25 ans, sujet ô combien discuté depuis qu'une télévision anglaise souleva ce problème autour de l'usine de retraitement de Seallafield. D. Laurier fait une revue exhaustive de la littérature internationale, cela justifie largement le débordement des standards du nombre de pages de notre revue. Pourquoi alors ne pas en profiter pour réanimer cette rubrique un peu en désuétude qu'est la lettre à la rédaction ?

Il faut le signaler, car l'événement est encore trop rare, nous avons non pas une, mais deux lettres à la rédaction. La première décrit la stratégie de réhabilitation des sols contaminés en Ukraine par l'accident de Tchernobyl, la qualité de ses auteurs (le ministre « of Emergency situations » de Biélorussie et plusieurs de ses collègues) lui confère une importance inhabituelle. La seconde, plus proche de nous, propose pour la radioprotection un système d'évaluation des incidents comparable, dans son esprit, à l'échelle internationale de l'AIEA pour les accidents nucléaires. L'enjeu d'une telle échelle en termes de communication, tant entre exploitant et autorités qu'avec le public est tel, qu'un débat sur le sujet apparaît indispensable : nous attendons donc vos réactions.

Enfin vous lirez en anglais et en français (le texte anglais faisant foi en cas de doute sur la traduction) la nouvelle proposition de R. Clarke, président de la Commission internationale de protection radiologique (CIPR) qui fait des propositions intéressantes pour la protection du public. Nous avons voulu être le plus près possible du débat et vous avez, en anglais et en français, le texte que R. Clarke a envoyé *via* l'IRPA aux sociétés nationales de radioprotection. Depuis, le président de la CIPR m'a fait parvenir une version plus élaborée de ses réflexions, qui compte tenu des délais de traduction, n'est présentée qu'en anglais. Quant on sait les discussions qui ont entouré l'adoption de la limite de 1 mSv pour le public, nul doute que vous réagirez. C'est ce que souhaite la SFRP qui lors de son conseil d'administration du 4 février 1999 a créé un groupe de travail pour étudier ces nouvelles propositions. Le président de la CIPR souhaite recevoir les avis les plus nombreux, je ne doute pas un moment que vous saisirez cette volonté de concertation de la CIPR et que vous transmettez vos remarques, par écrit, au secrétariat.

Enfin je tiens à vous signaler que *Radioprotection* s'enrichira en fin d'année d'un volume supplémentaire de la série *RADIOPROTECTION Colloque*, consacré au thème si important pour demain « La radioprotection : quelles formations pour demain ? », colloque organisé par l'INSTN en septembre prochain.

À très bientôt

H. MÉTIVIER
Président du comité de la revue